

Avis relatif aux jeux de loterie instantanée distribués par la Pacifique des Jeux dénommés « MIEL D'OR », « RUBICOLOR », « 50XCASH », « ASTRO », « 20XCASH », « 10XCASH »

Le règlement général des jeux de grattage distribués par La Pacifique des Jeux fait le 31 août 2007 dont la dernière modification a eu lieu le 12 avril 2022 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.pdj.pf

Article 1

L'émission n°03 ayant le code jeu 347 des tickets du jeu « MIEL D'OR » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

En conséquence, le règlement particulier du jeu de loterie instantanée dénommée « MIEL D'OR » fait le 16 août 2017 et publié au Journal Officiel de la Polynésie Française, est abrogé à partir du mardi 31 janvier 2023.

Article 2

L'émission n°02 ayant le code jeu 558 des tickets du jeu « RUBICOLOR » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

En conséquence, le règlement particulier du jeu de loterie instantanée dénommée « RUBICOLOR » fait le 19 juin 2018 et publié au Journal Officiel de la Polynésie Française, est abrogé à partir du mardi 31 janvier 2023.

Article 3

L'émission n°02 ayant le code jeu 140 des tickets du jeu « 50XCASH » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

Article 4

L'émission n°02 ayant le code jeu 110 des tickets du jeu « ASTRO » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

Article 5

L'émission n°03 ayant le code jeu 130 des tickets du jeu « 20XCASH » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

Article 6

L'émission n°03 ayant le code jeu 120 des tickets du jeu « 10XCASH » est clôturée le samedi 31 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus.

Fait à Papeete, le 17 novembre 2022,

Par délégation de la Présidente-directrice
Générale de La Française des Jeux

Le Directeur Général
de La Pacifique des Jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET